Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 11

Nachruf: Louis-Gustave Brandt
Autor: Vaucher, Robert

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LOUIS-GUSTAVE BRANDT

En cette froide matinée du 17 novembre, l'Église réformée de l'Étoile était presque trop petite pour contenir tous les amis de Louis-Gustave Brandt, venus lui rendre un dernier hommage. Les milliers et les milliers de roses, d'œillets, de chrysanthèmes, les magnifiques couronnes portant sur leurs rubans tous les grands noms de l'horlogerie suisse et internationale, faisaient au catafalque une somptueuse garde d'honneur, qui eût ému la simplicité du défunt.

C'est un grand citoyen, un noble cœur, un patriote averti qui disparaît brusquement à 64 ans, en pleine force, alors que plus que jamais on aurait eu besoin, dans notre colonie helvétique de Paris, de ses conseils et de sa prodigieuse activité. Jamais on ne faisait en vain appel à lui et je ne pouvais m'empêcher de songer que, deux ans auparavant, à la place même où son cercueil disparaissait sous les fleurs, c'était lui qui, au nom de notre Chambre de commerce suisse en France, adressait un dernier adieu à un compatriote, le vice-président Ernest Monvert, emporté lui aussi en pleine action.

Toute la colonie suisse de Paris était là, car Louis-Gustave Brandt n'y comptait que des amis, ainsi que de nombreuses personnalités du monde industriel et commercial français.

Neuchâtelois né à Bienne, il vint très jeune avec ses parents à Paris, où il fit ses études au lycée Janson-de-Sailly, puis à l'école des Hautes études commerciales. Après la mort de son père, en 1903, il devint l'un des chefs de la Société anonyme Louis Brandt et Frère à Bienne. C'est lui qui dirigea en France la vente des montres « Oméga ». Il fit de nombreux voyages dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique pour y développer nos exportations horlogères et en rapporta de remarquables connaissances linguistiques ainsi que cette largeur de vues et cet esprit cosmopolite qui faisaient de lui un négociateur remarquable.

Le Conseil fédéral, en 1928, avait délégué Louis-Gustave Brandt avec Alphonse Dunant, ministre de Suisse en France, à la conférence diplomatique internationale chargée de fixer une réglementation pour les foires et expositions. Il représenta dès lors la Suisse au Bureau international des expositions créé par cette conférence.

Sa vie si remplie et ses nombreux voyages ne l'empêchèrent pas de prendre une part active aux œuvres de la colonie suisse à Paris.

En 1916, il est parmi les membres du comité d'initiative constitué pour la création de la Chambre de commerce suisse en France. Il fit partie du premier conseil d'administration et resta administrateur jusqu'à sa mort. Il présida la commission des questions douanières avec beaucoup d'autorité et de pertinence au moment où la négociation de nos traités de commerce avec la France était des plus délicates. Et, après avoir été durant six ans vice-président, il accepta en 1935 de prendre la tête de notre Compagnie, qui devait, sous sa direction, de 1935 à 1938, connaître un essor magnifique et devenir plus tard la plus nombreuse et la plus puissante de toutes les Chambres de commerce étrangères en France.

Comme certains s'étonnaient de lui voir consacrer tant de temps aux multiples commissions et au conseil d'administration de cet organisme, L.-G. Brandt nous répondit un jour en souriant : « Je n'ai pas pu faire de service militaire en Suisse, c'est du service civil que je fais maintenant. »

Dans son oraison funèbre, le pasteur Picard, évoquant le défunt, a dit de lui : « Sa parfaite droiture, la simplicité, toute de distinction, de ses manières, la chaleur communicative de son accueil étaient parmi les titres les plus précieux à la confiance qu'il inspirait et qui spontanément retournait vers lui. »

Notre Chambre de commerce suisse en France ne peut que s'associer à ce bel éloge de celui qui laissera un si bienfaisant souvenir au sein de notre compagnie.

Représentant à Paris l'une de nos plus belles industries : l'horlogerie, Louis-Gustave Brandt avait toutes les qualités des grands horlogers suisses. Il possédait la fierté de sa profession et, dans ce Paris, qu'il n'abandonna pas aux heures les plus dures de l'occupation, il fit honneur à son pays natal.

Il emporte avec lui le respect et l'affection de tous ceux qui, dans notre conseil d'administration, eurent l'honneur de siéger sous sa présidence à la fois ferme et bienveillante.

Robert VAUCHER